

GENAPPE

LE JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE - SEPTEMBRE 2021



ER: Gérard Couronné, Bourgmestre - 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Mensuel - Ne paraît pas en juillet et août

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉCOUVREZ LES ARTICLES EN PAGE 7, 8, 10, 11 ET 12

DESTINATION LE 38

P. 4

BALADES & DÉCOUVERTES

P. 5

SAINT- HUBERT À BAISY

P. 6

RAMÈNE TES FRUITS

P. 7

FAITES LE TOUR DU MONDE

P. 9





LE MOT DU BOURGMESTRE

Ces mois de juillet et août ont été synonymes de météo grincheuse et capricieuse et ont été le témoin en plusieurs endroits d'inondations catastrophiques. A Genappe, nous avons été relativement épargnés par rapport aux communes voisines ou aux communes de la région liégeoise, sans doute grâce à une pluie un peu moins abondante qu'ailleurs, mais aussi grâce aux ouvrages que nous avons construits à plusieurs endroits de l'entité depuis 2012 et 2016.

Par contre, nous avons connu comme partout des coulées de boues venant de champs imbibés d'eau tellement le mois de juillet aura été pluvieux. Certains malgré tout ont dû racler et nettoyer des jardins, des terrasses voire même des caves et les ouvriers communaux ont nettoyé les voiries après ces coulées de boue et ont été actifs à différents endroits de la commune. Je les en remercie.

Malgré cette météo maussade, les mois de juillet et août ont aussi permis de reprendre le chemin de la culture et des arts de la scène grâce au programme bien fourni de Place aux Artistes : 14 spectacles ou animations pendant les 9 semaines de vacances, dans presque tous les villages de l'entité ! Il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts ! Félicitations aux organisateurs.

Notre centre-ville quant à lui présente une allure inhabituelle : l'accès à la rue de Ways est interdit à toute circulation, les véhicules et les bus sont obligés d'emprunter un itinéraire de déviation et deux maisons de la rue de Ways ont subi des travaux de consolidation très impressionnants, car ils comportent le démontage de leur façade.

Que se passe-t-il ? Cela dure depuis début juillet et on ne voit rien qui bouge ? Le sous-sol à cet endroit présente des signes de faiblesses et d'affaissement. Nous avons procédé en juillet à une réparation à l'égout et à un raccordement particulier à l'égout. Ces réparations ne suffisent pas. Il y a d'autres réparations à faire, mais à une profondeur qui nous oblige à prendre toutes les précautions pour éviter que d'autres dégâts ne se produisent. La rue de Ways est une route régionale, nous ne pouvons pas prendre toutes les décisions seuls, sans la Région Wallonne. Une étude doit se faire prochainement, conjointement avec la Ville et la Région, pour déterminer les risques et les mesures à prendre pour pouvoir entamer ces réparations sans risque. Nous suivons le dossier avec beaucoup d'attention, mais il faudra encore de nombreuses semaines avant de pouvoir retrouver une situation normale.

Place maintenant à la rentrée scolaire et à la reprise de nos activités diverses. Comme vous le verrez, les pages qui suivent fourmillent d'informations et d'invitations. Les conditions sanitaires sont pour l'instant plus larges et permettent une participation plus souple aux événements organisés autour de nous. Alors, à Genappe, en avant, n'hésitez pas à participer aux nombreuses activités qui vous sont proposées !

Gérard Couronné
Bourgmestre

ACCESSIBILITÉ DES SERVICES COMMUNAUX

L'accessibilité des locaux de l'administration a été revue en fonction des normes Covid-19 en vigueur. Attention, le port du masque reste obligatoire dans les locaux.

Le Service Population vous accueille sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h à 12h, le mercredi de 13h à 16h et le jeudi de 15h30 à 19h.

Le Service État civil est accessible sur rendez-vous.

Le service urbanisme vous reçoit sur rendez-vous et les permanences du jeudi soir sont accessibles sans rendez-vous.

La permanence logement : le 1er jeudi du mois de 16h30 à 19h sur rendez-vous.

Pour prendre un rendez-vous, formez le : 067/79.42.01. N'oubliez pas d'utiliser le service e-guichet du site internet qui permet de commander certains documents sans se déplacer !



ENSEMBLE ON VA RETROUVER LE DYNAMISME CITOYEN ...

Etrange période qui à Genappe oscille entre volonté de sortir du covid, présence du virus malgré un bon taux de vaccination, mais aussi reconnaissance comme commune sinistrée alors que cette fois on a en grande partie échappé au déchaînement de la nature.

Etrange période, où l'été a été émaillé par des activités culturelles dans les villages et les quartiers, et pas vraiment d'engouement pour relancer la dynamique locale, quand nous disons pas vraiment, il faut nuancer, certaines associations ont fait le plein d'énergie, mais il manque une petite étincelle.

Et avec tout cela, voilà que le rapport sur le réchauffement climatique du GIEC actionne le feu rouge ! C'est vraiment là, un moteur de projets à développer de toute urgence, et, à Genappe, des habitants sont prêts à s'impliquer. Ecoutons les !

ENSEMBLE se fixe comme objectif d'être à l'écoute des citoyens et remonter les préoccupations de chacun vers les autorités communales.

Alors n'hésitez pas à nous contacter par mail : genappe218@gmail.com ou par téléphone : 0472/07.07.17

CRÉONS DEMAIN

RELOCALISE-MOI !

Le 24 septembre, grande conférence sur la relocalisation agricole.

Sur notre commune s'organise ce mois-ci l'indispensable rencontre des écologistes et des agriculteurs alors que l'actualité climatique et sanitaire de ces derniers temps nous rappelle une nouvelle fois que le monde doit changer, que nos habitudes et modèles de société doivent impérativement s'adapter.

La Fédération des Jeunes agriculteurs (FJA) & Ecolo Genappe s'unissent ainsi pour réfléchir, échanger et ouvrir les portes de la relocalisation agricole et alimentaire. Et ce avec l'ensemble des acteurs concernés : citoyens, consommateurs, agriculteurs et agricultrices, politique. Et donc... Toute personne concernée par l'avenir de notre assiette

et de celle des collectivités est attendue pour entendre et débattre avec les invités s :

Philippe Lamberts, euro député écologiste, Philippe Baret, professeur UCL, spécialiste de l'agriculture et de l'alimentation durables, Pierre André, président de la FJA, Bernard Bodson, professeur honoraire à Gembloux Agro-Bio Tech. La soirée, rythmée par leurs interventions et des témoignages, sera modérée par Sophie Brems, journaliste RTBF. Bar et assiette locale en dégustation.

Pratiquement : Cette soirée est programmée le 24 septembre à 19h au Monty, rue de Charleroi 56-58. Réservation indispensable sur notre adresse : relocalisemoi@gmail.com. Paiement de 10 euros (assiette comprise) /personne vaut confirmation de votre réservation. Compte d'Ecolo Genappe : BE72 9792 4930 0816



Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46
E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.assurancesgilson.be
N° FSMA 14169 A

Votre Courtier
Votre meilleure Assurance



COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l’Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l’exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d’action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l’Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l’Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l’Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal, Entretien des bâtiments communaux



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l’Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d’eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l’Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 . À l’Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d’expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 31/08/2021

Affaires générales :

- Le conseil a approuvé l’ordre du jour de l’assemblée générale extraordinaire de l’intercommunale IMIO du 28 septembre 2021 portant sur une modification des statuts.
- Le prochain voyage proposé aux seniors a pour destination Blankenberge et aura lieu le mardi 28 septembre 2021. Le conseil a fixé la participation aux frais au montant de 5 € par personne.
- Le repas des seniors aura lieu le 12 octobre 2021. Le conseil est a fixé le montant de la participation aux frais : 17 € pour un ayant droit (personnes de 60 ans et plus domiciliées à Genappe) et 30 € pour un accompagnant.
- Le conseil a approuvé une convention avec l’école NESPA selon laquelle l’ASBL Nespa prend en charge les consommations d’eau liées au raccordement en eau qui alimente l’école Nespa mais qui est au nom de la Ville de Genappe.

Transition :

- Le conseil a proclamé les projets retenus dans le cadre du budget participatif 2021 et les montants alloués à ces projets. Pour plus de détails, voir l’article à ce sujet dans ce numéro du journal de Genappe.
- Le conseil a approuvé la prise de participation dans la société coopérative « Les amis du Bois Balon » pour 13 parts supplémentaires, soit pour un total de 16 parts ou 4800 €.

Finances :

- Le conseil a pris acte de l’approbation des comptes 2020 et de l’approbation de la 1^{ère} modification budgétaire.
- Le conseil a approuvé la 2^{ème} modification budgétaire.
- Le conseil a approuvé le compte 2020 de la Fabrique d’église de Genappe avec des recettes à hauteur de 19.181,93 €, des dépenses à hauteur de 13.050,67 € et un boni de 6.131,26 €.
- Le conseil a approuvé le budget 2022 de la Fabrique d’église de Loupoigne au montant de 25.867,68 € équilibré en recette et en dépense, et une part communale de 19.167,84 €.

Environnement :

- Approbation d’un marché d’amélioration des voiries et égouttage aux drèves Le conseil a approuvé le renouvellement de la convention avec « Les Petits Riens » pour prolonger la collecte des déchets ménagers textiles pour une durée de 2 ans.
- En vue de l’installation prochaine de bornes de recharge pour les véhicules électriques, le conseil a approuvé un règlement complémentaire de circulation routière pour réserver des emplacements de stationnement à des véhicules électriques pendant le temps de leur recharge : 2 emplacements à l’Espace 2000, 2 emplacements à la Plaine communale, 2 emplacements à la rue de la Station et 1 emplacement à la Grand-Place.
- Le conseil a approuvé un règlement complémentaire de circulation pour interdire la circulation des véhicules de plus de 12 m de long aux drèves Micheline et Nantaise.

Energie :

- Le conseil a approuvé une convention de collaboration avec la commune des Bons Villers : la Ville de Genappe passe un marché public pour le compte des 2 communes pour lancer une opération de rénovation énergétique des bâtiments privés. La Ville de Genappe va y consacrer un montant de 50.000 € HTVA pour une durée de 2 ans.

Travaux :

- Le conseil a approuvé le cahier des charges du marché de travaux d’égouttage divers. Le montant estimé s’élève à 49.973,00 € TVA comprise.
- Le conseil a approuvé le cahier des charges du marché de travaux de réfection des ouvrages d’art. Le montant estimé s’élève à 74.983,70 € TVA comprise.
- Le conseil a approuvé le cahier des charges du marché de remplacement de divers châssis à l’école de l’Espace 2000. Le montant estimé s’élève à 50.000 € TVAC.
- Le conseil a approuvé le cahier des charges pour le remplacement du versant sud de la toiture de l’Hôtel de Ville en vue de pouvoir y installer des panneaux photovoltaïques. Le montant estimé s’élève à 85.000 € TVAC.
- Le conseil a approuvé le cahier des charges d’un marché de service pour élaborer un plan stratégique commercial. Le montant estimé s’élève à 19.800 € TVAC.

Urbanisme :

- Le conseil a approuvé une modification de voirie par élargissement de l’espace destiné au passage du public à la rue de Rèves à Houtain-le-Val.
- Le conseil a approuvé deux déclarations de prescription acquisitive d’un morceau du sentier 47 qui traversait deux parcelles cadastrées.
- Le conseil a approuvé l’avant-projet d’abrogation des schémas d’orientation locaux en vigueur sur le site de l’ancienne Sucrerie de Genappe, approuvé l’analyse conceptuelle et la justification de l’exemption d’évaluation des incidences sur l’environnement et abrogé une décision de décembre 2020 sur le même objet.



LE 38 OUVRE SES PORTES !

Pour lancer la nouvelle saison en fanfare, les partenaires du 38 vous proposent deux journées portes ouvertes, le dimanche 26 et le lundi 27 septembre. Un moment idéal pour boire un coup avec l'équipe et en savoir plus sur nos projets !

Dimanche 26 septembre 2021

De 16h30 à 20h
Deux expositions proposées par les Léz'arts

Carnets de voyages et illustrations

Durant ces longs mois où tout était très virtuel, Myriam Deru, animatrice aux Ateliers du Léz'Arts, a proposé de créer des carnets de voyages à ses groupes d'adultes ... à ne pas rater !

Corpus, expérimentation textile autour du corps

Pendant le Covid-19, l'artiste Catherine Van Assche a animé des ateliers dans la classe de 3ième arts à l'école NESPA de Genappe. De ces ateliers est né Corpus, une réflexion artistique sur le rapport à notre propre corps et sur notre lien social et physique à l'autre. Sur différents

médiums textiles, les élèves ont créé des silhouettes masquées...

De 16h30 à 20h

Mini marché de producteurs

Les producteurs à Genappe sont très nombreux ! Le Relais du visiteur vous propose d'en découvrir quelques-uns que vous ne connaissez peut-être pas encore, spécialisés en miel, céramique, glaces...

16h30 à 18h30

Fanfare 'The humpheys', le boysband le plus cuivré de l'univers... et au-delà !

De l'énergie, du rythme, une ambiance festive et décontractée, "The Humphreys" est la réunion de deux styles - ancien et moderne... Une petite fanfare de rue, à l'anglaise, un "Street Band" original qui vous fera danser sur des rythmes pop/rock !

18h30 à 22h

DJ SET - SONAR

Il n'est plus à présenter, devenu notre DJ favori, SONAR est de retour pour un nouveau dj set !

En continu :

Le foodtruck « Rétro apéro »

Il sera présent pour vous proposer des cocktails variés (gin to-

nic, mojito ...)

Accès libre, gratuit !

Le lundi 27 septembre 2021

De 14h à 18h

« Passe à la maison ! »

Lundi, place au Bug-1 ! Les jeunes et l'équipe d'animation de la MJ vous invitent à les rencontrer, à découvrir la richesse et la diversité des activités qui y sont développées, des actions qui y sont menées, à partager un moment placé sous le signe de la convivialité et de la vie qui reprend après cette longue et difficile période que nous avons traversée !

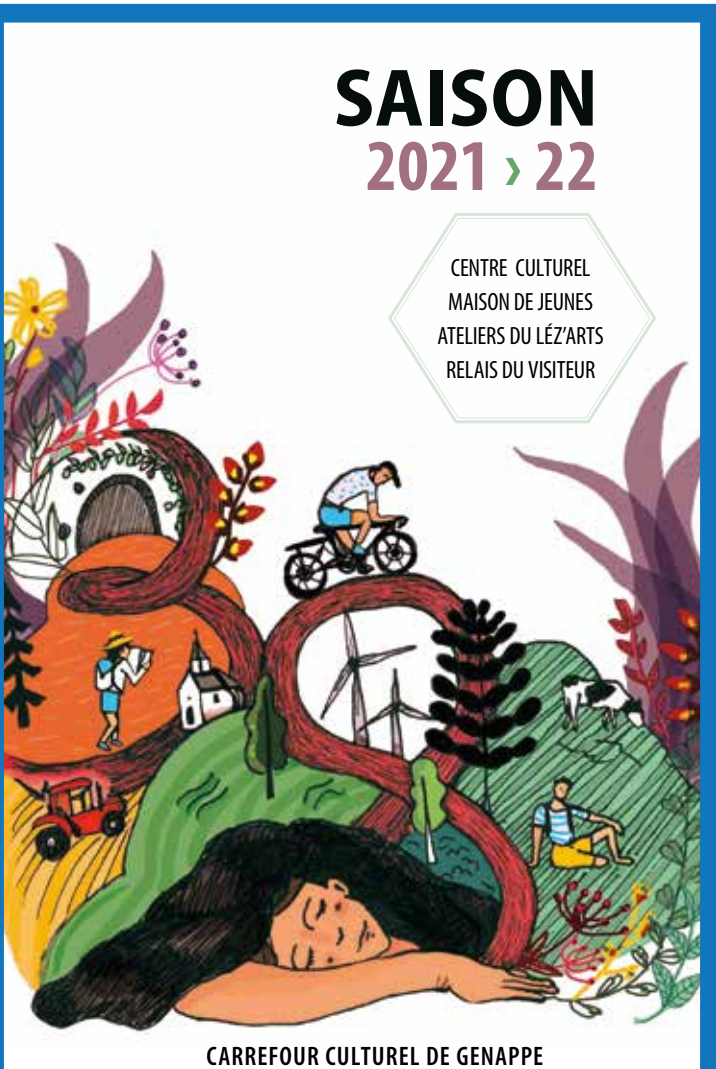
Au programme :

Initiation aux ateliers de la Maison de jeunes, démonstrations des jeunes et concerts. Les expositions du dimanche restent accessibles de 14h à 17h.

Informations :

Portes-ouvertes du 38
Dimanche 26 et lundi 27 septembre 2021

Au 38, Carrefour culturel - 38, rue de Bruxelles à Genappe
Accès libre, venez masqués !
Evènement organisé dans les règles Covid.



CARREFOUR CULTUREL DE GENAPPE

EN ROUTE VERS LE 38 !

Depuis la visite de la Ministre Glatigny en juin dernier, jamais la fusion du Centre culturel, des Ateliers du Léz'Arts, du Relais du visiteur et de la Maison de Jeunes ne nous a semblé aussi concrète. Initiée par les équipes et vivement soutenue par les autorités politiques et les conseils d'administration, cette fusion marquera le véritable envol du 38, Carrefour culturel.

Roller parade et ciné-club, nuits zébrées et fête d'Halloween, balade musicale et ateliers artistiques... nous avons tenté de déployer toute notre créativité dans une programmation faite de révélations et de belles rencontres, de partage et de dé-

couvertes pour tous les âges, tous les goûts et pour toutes les passions.

Vous voulez être tenu informé des activités des quatre structures du 38 ?

Nous vous envoyons notre dépliant de saison chez vous, dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter. Pour les deux propositions, envoyez un petit mail à melissa@cgenappe.be.

Notez bien qu'un tout nouveau site a vu le jour, sur lequel vous trouverez l'agenda commun de tout le 38 : www.le38.be Au plaisir de vous voir chez nous !



PLACE AUX JEUNES !

De septembre à décembre 2021, cinq événements culturels, ludiques et sportifs, se tiendront dans les villages de Genappe. Au menu, des activités pour les 12-18 ans et une ambiance empreinte de convivialité à ne pas loucher.

Pendant quatre mois, de manière ponctuelle, les équipes du 38, Carrefour culturel, partent en tournée dans les villages de Genappe, à la ren-

contre des jeunes, de leurs parents... Au programme : des performances artistiques (rappeurs, graffeurs, danseurs...), des démonstrations et initiations sportives de freestylers et d'acrobates, la découverte des villages par géocaching, de la sérigraphie, de la création de t-shirt...

Agenda

25 septembre à Bousval (Noirhat)

16 octobre à Ways
6 novembre à Vieux-Genappe (La Cressonnière)
27 novembre à Houtain-le-Val
4 décembre à Glabais.

Toutes les activités auront lieu de 14h à 18h et l'accès sera libre.

Avec la joyeuse complicité de la Ville de Genappe et de la Province du Brabant wallon.
Infos : tristan@bug-1.be - 067/49.05.51 - 0476/81.15.93



**INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE
PAGE FACEBOOK
[FACEBOOK/VILLEDEGENAPPE](https://www.facebook.com/villedegenappe)**

TOM-TOIT

TOITURE - CHARPENTE - ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE



BALADE MUSICALE À WAYAUX

Le dimanche 10 octobre à 10h, le Relais du visiteur vous propose une belle balade musicale en plein cœur du patrimoine naturel de Wayaux

musicales animées par un guitariste sympathique ! Si le cœur vous en dit, vous pourriez même pousser la chansonnette avec lui...

Informations
Réservations obligatoires via info@relaisduvisiteur.be ou au 067/77.23.43
Prix : 5€/personne - Lieu de rendez-vous : place de Wayaux



LES PETITES BULLES DE GLABAIS

Le dimanche 19 septembre à 10h, Le Relais du visiteur vous emmène en balade à la découverte du Domaine viticole de Glabais et de ses alentours.

guide ! Après la promenade-visite, vous aurez bien entendu la possibilité de goûter les vins effervescents produits dans ce magnifique domaine.

Au programme : une visite guidée tout autour et à l'intérieur du vignoble pour un petit voyage en pleine nature. Nathalie Demain, randonneuse expérimentée et spécialiste du Brabant wallon sera votre

Informations
Réservations obligatoires via info@relaisduvisiteur.be ou au 067/77.23.43
Prix : 5€/personne - Lieu de rendez-vous : rue Wilquet Wermer 16, 1473 Glabais



ENTRE NOUS

Laïcité Brabant Wallon vous propose des ateliers explorant un ensemble de techniques créatives très variées : peinture, couture, créations récup, collage, mosaïque...

son Galilée, plaine communale à Genappe. La participation aux ateliers est gratuite et le matériel est également fourni.

Reprise le 7 septembre 2021 et possibilité de rejoindre le groupe tout au long de l'année.

Informations
Après d'Emilie de Laïcité Brabant Wallon 0491/39.19.59 - emilie.buscema@laicite.net.



Si vous avez envie de vous détendre et de vous changer les idées tout en bricolant, les Ateliers « Entre Nous » sont faits pour vous. Ils se déroulent de 9h30 à 12h30, tous les mardis matins, hors congés scolaires à la Mai-



BIENVENUE À LA MAISON DE JEUNES !

Ce début d'année nous semble idéal pour vous (re)présenter le Bug-1, Maison de Jeunes genapienne où les jeunes de 12 à 26 ans peuvent se poser et proposer des activités ou des projets qu'ils souhaitent réaliser ! Un brassage d'idées qui débouche souvent sur de nombreux projets collectifs.

L'accueil du Bug-1 est ouvert
Le mercredi de 13h à 19h
Le jeudi de 16h à 19h
Le vendredi de 14h à 19h
Le samedi de 10h à 17h

Et en période de vacances scolaires
Le mardi de 13h à 19h
Le mercredi de 13h à 19h
Le jeudi de 13h à 19h
Le vendredi de 13h à 19h

Ateliers
De nombreuses sorties culturelles et ateliers thématiques rythment la saison : danse, mini-foot, rap, radio, DJ, jeu de rôle, cuisine, boxe, sorties (concerts, spectacles, expos)... Les jeunes y développent des compétences, s'ouvrent sur le monde, se découvrent de nouvelles passions ou une créativité explosive !

Danse : les mercredis à 14h - Au 38
Mini-foot : les mercredis à 15h - Au complexe sportif de Genappe, à l'agora des Crawannes en été.
Rap : un mercredi par mois - Au 38
Jeu de rôle : un vendredi par mois à 17h - Au 38
DJ : deux vendredis par mois à 17h30 - Au 38
Cuisine : les samedis à 11h - Au 38
Atelier radio : deux samedis par mois à 10h - Au 38
Atelier boxe : le dimanche à 11h (filles uniquement) - Au complexe sportif

Informations
tristan@bug-1.be 067/49.05.51 - 0476/81.15.93



DES VÉLOS ÉLECTRIQUES À LOUER !

Dans le cadre du projet participatif 2020, initié par la ville de Genappe, il est désormais possible de louer des vélos électriques au Relais du visiteur (38, Rue de Bruxelles).

des alternatives dans une commune où l'offre en termes de transports en commun est très restreinte.

L'objectif est donc de favoriser la mobilité douce et encourager également le cyclotourisme dans le Territoire du Pays des 4 Bras, une région où le patrimoine naturel constitue un véritable atout. Le but final serait de positionner la commune de Genappe comme un acteur incontournable dans l'offre cyclo-touristique du Brabant wallon.

mail (info@relaisduvisiteur.be). Une fois le rendez-vous fixé, tous les renseignements nécessaires quant au bon fonctionnement du vélo seront donnés sur place. Des accessoires tels que des casques et gilets fluorescents sont mis à disposition gratuitement. Concernant les tarifs : louer un vélo électrique coûte 20 € pour une journée et 55 € pour un week-end (3 jours).

Des VTT moins chers seront prochainement disponibles, ainsi que des vélos réparés par la Maison de jeunes, en collaboration avec le Maillon, à Bousval. Ces vélos traditionnels pourront être loués gratuitement.

Vous avez envie de faire une balade à vélo mais vous n'en avez tout simplement pas ? Ou peut-être aimeriez-vous tester un vélo électrique avant de vous en procurer un ? Depuis début juillet, le Relais du visiteur vous propose d'emprunter un vélo flambant neuf à un prix démocratique.

En tant qu'opérateur territorial, les ASBL du carrefour culturel « 38 » dont fait partie le Relais du visiteur souhaitent proposer



DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE AU MONTY

Trop long était ce temps où nous étions à la marge de l'essentiel. Vient maintenant le temps de l'impatience. Impatience absolue de vous retrouver. De rouvrir nos portes en grand. De sourire et de rire avec vous. De démonter toujours que la Culture n'est pas une variable d'ajustement, mais que bien au contraire, elle est et fait partie de notre vie. C'est une constante de réjouissement. Elle donne à réfléchir, à s'émouvoir, à découvrir. Elle est multiple et bigarrée. Elle peut étonner ou agacer. Elle est amoureuse ou même frivole. Elle est festive ou contemplative. Elle est aérée et aérienne. Décontaminée et inoffensive (sanitairement). Et au Monty, on recommande des doses quasi quotidiennes, pour que demain soit meilleur et partagé.

AU MONTY EN SEPTEMBRE 2021

Fête de retrouvailles et d'ouverture de saison, avec Turdus Philomelos !
Vendredi 3 septembre, à partir de 18h



Après ce long silence, cette si longue absence, le Monty réouvre ses portes et sa programmation. Belle occasion de fêter ça ! Pour cela, nous vous convions tous et toutes à une jolie fête, en nos murs, à partir de 18h, avec un concert festif de Turdus Philomelos, des instruments bourdonnants et une musique qui oscille entre reggae, klezmer, ragga et folk rural, le tout servi par des musiciens complètement à l'ouest !

Concert à partir de 20h
On vous attend heureux !

Mobifiesta sur le ravel, entre Quatre Quarts et le Monty
Samedi 18 septembre, à partir de 10h

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, des associations de Genappe et Court-Saint-Étienne vous convient à leur toute première Mobi Fiesta !



A pied, à vélo, en trottinette, venez entre amis ou en famille découvrir les chemins qui relient Court-St-Etienne et Genappe. Balades, animations, concerts et bons petits plats vous attendent lors de cette journée placée sous le signe de la rencontre, du partage et de la mobilité douce. Spectacles, apéro, vélo, balades, ciné et concert au rendez-vous... Le programme sera disponible au Monty dès la rentrée

Repair Café
Samedi 25 septembre, de 10h à 13h



Vous avez un ordi à réparer, un électro qui ne fonctionne plus, un truc qui devrait biduler, mais qui ne schtroumpfe plus, une tirette à remplacer ... Au repair café, des bricoleurs et bricoleuses de génie, dont vous pouvez d'ailleurs aussi faire partie, proposent leurs compétences, trucs et astuces, pour avec vous réparer votre objet dans une ambiance conviviale et chaleureuse !

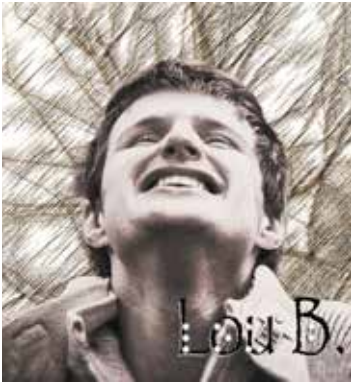
AU MONTY EN OCTOBRE 2021

Le Monty accueille le Festival Musiq 3,
Samedi 2 octobre à 20h, Tarif : 17€/10€ (-26)



Vagabonds, Félicien Brut & Edouard Macarez
De la valse musette au swing des années 30, des chefs-d'oeuvre du romantisme aux rythmes sud-américains endiablés, ce périples musical mêle accordéon et contrebasse, deux instruments très proches par leur mystère, leur popularité et leur ouverture à tous les styles musicaux. Félicien et Édouard soufflent, chantent, vibrent avec liberté, transcendent les genres, pour faire entendre un siècle de musiques de tous horizons : Bottesini et Galliano, Glière, Chostakovitch, Piazzolla, Nazareth, Viseur, Privat, Azzola.

Les ça m'dit bien présentent LOU B en concert !
Samedi 9 octobre, à 20 h



Qui n'a jamais entendu parler de Lou B., ce jeune artiste surdoué de 22 ans ? Il chante et joue du piano en autodidacte depuis l'âge de 6 ans. Il a des capacités musicales hors du commun. Depuis ses débuts sur scènes en 2013 à 14 ans, il a accumulé plus de 150 prestations (concerts et émissions TV). Depuis 2012, sa chanson « Lou, je m'appelle Lou » fait le tour du monde. En 2017, il a remporté le concours des Francolies de Spa et a atteint les demi-finales de « La France a un incroyable talent » et en 2021, il a atteint les demi-finales de The Voice Belgique » en étant littéralement plébiscité par le public. Il a sorti son premier album « Je vous kiffe », écoulé à plus de 1.500 exemplaires. Lou est artiste au bonheur communicatif. Nul ne sort sans un large sourire de ses concerts.

Réservations recommandées :
pierre@lemonty.be
Tarif d'entrée en conscience : 10, 15 ou 20 € voire plus !



FÊTE DE LA SAINT HUBERT

Depuis plus de 10 ans, la Baisythoise organise la fête de la Saint-Hubert au cœur de Baisy-Thy. Cette année, elle aura lieu les 1er 2 et 3 octobre 2021. Découvrez le programme, ci-dessous :

Vendredi 1^{er} octobre
19h30 à la salle SaintRoch durant tout le week-end.
"Hector Tubiermont, 50 ans de balle pelote à Baisy-Thy"

Samedi 2 octobre
14h : Présentation historique du hameau du Chant des Oiseaux par Renaud Lecat (CHAPG)
14h45 : Départ au Chant des Oiseaux du cortège des Vis Tchapiats de Baisy accompagné de la fanfare du Renouveau Musical de Genappe et des Majorets de Maransart
17h : Verre de l'amitié à l'occasion des 225 ans du tilleul de la place d'Hattain.
20h : Concert du groupe Chenappan No raIN. Paf : 5 euros

Dimanche 3 octobre :
11h : Messe solennelle en présence des sonneurs de trompes de chasse sous chapiteau
11h45 : Bénédiction des chevaux et animaux de compagnie
12h : Départ de la promenade équestre "Jacques Rayez" sur les terres de Godefroid de Bouillon
12h : Repas sous chapiteau : Choucroute alsacienne traditionnelle (16€), réservations souhaitées au 0495/907586.
13h30-16h30 : Après-midi Oberbayern animé par le renouveau musical de Genappe

Information
Christophe Balestrie - 0495/90.75.86, Hector Tubiermont au 0475/82.05.23
Organisation : Baisythoise et le Comité de la balle pelote de Baisy-Thy

CONCERT AU PROFIT DE COUP DE POUCE À GENAPPE
Dans le cadre des festivités de la Saint-Hubert et l'occasion du 10ème anniversaire du groupe Chenappan No RaIN, un concert se déroulera le samedi 2 octobre à 20h sur la place d'Hattain à Baisy-Thy.



Les bénéfices de cette soirée seront entièrement versés à l'association Coup de pouce à Genappe. Le prix d'entrée est de 5 euros. Celle-ci aide les personnes de la cité du Lothier à se rendre aux lieux où sont réalisés divers soins. Elle aide aussi à la réalisation des courses ménagères de première nécessité. L'ASBL permet donc l'accès aux soins de santé pour tous et lutte également contre la solitude et l'isolement des habitants.

Si vous ne pouvez pas être présents au concert mais que vous voulez soutenir cette association, n'hésitez pas à verser directement le prix d'entrée sur le compte de Coup de pouce à Genappe via le be26 3401 8157 3429.

L'association a aussi besoin de vous. Si vous êtes un conducteur confirmé, bienveillant et à l'écoute, ce bénévolat est fait pour vous !

Informations
Coup de pouce : Laure Astree : 0474/08.17.44
Concert : Christophe Balestrie : 0495/90.75.86

FERME OUVERTE

La ferme de la Goyette vous accueille le week-end des 11 et 12 septembre de 10h à 18h au 14, Rue Fontaine l'évêque à Loupoigne.

Ferme de type mixtes, élevage bovin, grandes cultures
Fabrication de produits laitiers, sorbet, crème glacée, beurre, yaourts, fromages, D'jotes, tartes, quiches, riz au lait, crèmes desserts, gâteaux...
Ventes des produits de la ferme et de produits locaux

Au programme

Découverte
Visites de la ferme et des cultures en char, démonstrations de traite et de fabrication du beurre (dimanche à 16h), expo de matériel agricole.

Dégustation
Fabrication de la crème glacée samedi à 14h et de fromage. Petite restauration (samedi et dimanche), BBQ sur réservation
Le dimanche, petit marché de terroir, petit déjeuner à la

ferme sur réservation.

Détente
Balade guidée à travers les campagnes (dimanche à 11h), balades en char à bancs, château gonflable, jeux en bois, labyrinthe en ballots, initiation à la danse country le dimanche. Réservation (du dimanche) pour le BBQ et le petit déjeuner

Informations
Par téléphone : 067/77.24.63
Par e-mail : fermedela-goyette@gmail.com

COURS
COUNTRY DANCE

Professeur de danse country depuis plus de 10 ans, Yvette Demouli, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.

Renseignements:
yvette.demouli@yahoo.fr
0471/ 11 06 52



RAMÈNE TES FRUITS !

Cette année encore, nous accueillons Pépipom et sa presse mobile.
Vous avez trop de pommes et vous ne savez plus qu'en faire ? C'est le moment de venir les presser et de tester la presse.
Vous repartirez avec un délicieux jus de fruit maison et local à consommer tout au long

de l'année avant la prochaine récolte.
Rendez-vous le vendredi 8 octobre 2021 de 9h à 17h sur le site de l'Espace 2000 (sur le parking arrière à côté de la salle polyvalente).
La prise de rendez-vous est obligatoire : www.pecipom.be ou téléphonez au : 0471/44.00.76



VENEZ NOUS AIDER À NETTOYER LA DYLE

Comme tous les ans, Aqua Terra organise le nettoyage de la Dyle. Après les événements exceptionnels de ces derniers jours, il n'y a pas que les voiries qui doivent être dégagées, le lit des cours d'eau aussi.
Si vous êtes disponible un ou plusieurs jours, entre le 1er et le 30 septembre, inscrivez-vous pour les aider sur un tronçon du cours d'eau à Genappe.
Seul ou en groupe venez participer ! Il y a du travail pour tout le monde : il faut extraire les déchets

du lit de la rivière, les hisser sur la berge, les acheminer vers le tri, les emballer et enfin les évacuer. Tous les coups de main seront les bienvenus entre 9h à 16h.
Informations
Ann-Laure Furnelle – annlauref@skynet.be – 0496/55.69.09
Inscription www.genappe.be - Inscrivez-vous sur le Doodle en mentionnant votre pointure lors de votre inscription. Les grandes bottes de pêcheurs et les gants sont fournis.



SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT : LA PETITE FAUNE

Cette année, la Semaine de l'Environnement vous invite à rencontrer la petite faune de nos jardins et de notre région. Du 20 au 26 septembre 2021, nous vous proposons toute une semaine d'activités variées, riches en découvertes et gratuites.

Conférence Les oiseaux s'invitent à la mangeoire.
Lundi 20/09/21 à 20h - Hôtel de Ville. Sur inscription.
Une conférence de Damien Hubaut, photographe et éco-pédagogue.

Mésanges, rouges-gorges, verdiers, moineaux friquets... autant d'oiseaux que vous pouvez observer régulièrement dans votre jardin et dont vous écoutez cris et chants avec ravissement.
Mais que connaissez-vous exactement de ces représentants de l'avifaune ? Comment les reconnaître ? Sont-ils menacés ? Que pouvez-vous faire concrètement pour aider ces populations d'oiseaux ? Venez (re)découvrir les espèces les plus courantes de nos jardins ainsi que les nichoirs et mangeoires adaptés à leurs besoins.

Animation Les dangers des pesticides.
Mercredi 22/09/2021 à 14h – Parc de la Dyle. Sur inscription. Pour les enfants de 8 à 12 ans.

En collaboration avec le CRIE

de Villers-la-Ville, la Ville de Genappe propose une animation sous forme de jeu d'extérieur. Les enfants joueront le rôle de détective et mèneront leur enquête pour découvrir les causes du déclin de la biodiversité de la microfaune et des petits animaux.
Grâce à ce jeu, les participants apprendront, le rôle néfaste des pesticides sur la biodiversité et leur impact sur la chaîne alimentaire (bioaccumulation), Ils comprendront aussi le rôle des humains dans la protection et la sauvegarde de cette biodiversité.

Conférence Eclairage et biodiversité.
Mercredi 22/09/2021 à 20h - Hôtel de Ville. Sur inscription.
Une conférence de Didier Samyn, architecte-naturaliste.

Dans le contexte de grave crise climatique et de biodiversité que nous connaissons, nous devons, plus que jamais, veiller à réduire notre empreinte énergétique.
Il est de notre devoir de sauvegarder la biodiversité, - et donc aussi la petite faune - avec laquelle nous partageons notre planète. Lors de cette conférence, il sera question d'un enjeu qui nous concerne tous qui est encore loin d'être perçu par tous, qui devient urgent.
Celui de l'éclairage public et privé, à l'heure où dans toutes nos communes wallonnes l'ensemble des luminaires publics

d'anciennes générations, sont remplacés par des LED.

Conférence Rencontre avec la petite faune.
Jeudi 23/09/21 à 20h - Hôtel de Ville. Sur inscription.
Une conférence de Sébastien Lezaca-Rojas, guide-nature et éco-pédagogue.

Vous découvrirez des vidéos de petits mammifères, moments capturés lors de promenades naturalistes. Avec l'appui de son « Carnet du naturaliste », l'intervenant abordera son ressenti face à ces moments privilégiés tout en abordant aussi les habitudes de ces animaux et l'impact de l'homme sur la vie sauvage.

Balade Genappe et ses merveilles.
Dimanche 26 septembre 2021. Lieu du rendez-vous communiqué ultérieurement. Sur inscription.

Une balade organisée en collaboration avec l'asbl « Défi-Nature », pour partir à la découverte des passages laissés par nos amis les petits mammifères, si difficiles à observer et pourtant tellement présents dans notre ville. Le tout avec un guide de la région qui vous indiquera où les regarder.

Informations et Inscriptions obligatoires
Service Environnement www.genappe.be environnement@genappe.be 067/79.42.72



CONCOURS PHOTOS : VENEZ VOTER !

Votez pour votre plus belle photographie lors du concours « La petite faune »
En lien avec la Semaine de l'Environnement, la Ville organise un concours photographique qui mettra à l'honneur la petite faune. Venez donner votre voix de préférence du 6 au 24 septembre 2021.

Du 15 au 31 août, de nombreux

photographes (amateurs ou professionnels) ont parcouru notre région pour capturer des instantanés de cette vie animale familière issue de l'air, de l'eau et de la terre.
La Commune est fière de vous faire découvrir, dans le hall de l'Hôtel de Ville, les images sélectionnées. Coccinelles, papillons, escargots, souris, oiseaux, il y en aura pour tous les goûts !

Chaque tableau porte un numéro, à vous de choisir !
Complétez le bulletin papier (disponible à l'accueil) ou électronique (formulaire sur genappe.be) jusqu'au 24 septembre. Soumettez nos photographes !

Informations
Service Environnement www.genappe.be environnement@genappe.be 067/79.42.72



LA PROPRETÉ : L'AFFAIRE DE TOUS !

Chaque jour, nos ouvriers travaillent sans relâche pour garantir à l'entité une qualité de vie agréable. Ils vident plusieurs fois par semaine les poubelles du territoire.

La Commune a établi un Plan Local de Propreté (PLP) afin d'améliorer la propreté publique à Genappe et a quatre ans pour mettre en place ses différentes actions. Deux nouvelles opérations verront le jour à la rentrée.

Action « Poubelles de tri »

La Ville a acquis des poubelles de tri qui seront prochainement installées à la Plaine communale, sur la Grand Place de Genappe, à la Rue de la Station au niveau du Ravel, à la Plaine communale à Bousval, à la Place communale et à la Rue Saint Roch à Baisy-Thy.

Grâce à ses dispositifs, la Ville souhaite sensibiliser les citoyens de l'entité à la propreté publique et au tri des déchets tant chez soi qu'en dehors.

Rappelons également que depuis le 1er juillet, la poubelle bleue « PMC » peut accueillir de nouveaux déchets tels que : les barquettes en plastique, les sachets en film plastique, les tubes de produits de soin, ... tous ces nouveaux déchets seront recyclés et revalorisés.

Action « Zéro mégots »

En mars dernier, la Ville a décidé de mettre en place une action « Zéro mégots ».

Des cendriers fixes ont été placés dans les lieux publics au niveau des bâtiments communaux.

La Commune a décidé de poursuivre son combat contre ses petits déchets extrêmement polluants en proposant aux

restaurateurs du territoire des cendriers fixes pour leur établissement. Au total, dix-neuf restaurateurs ont répondu présent et recevront leur cendrier dans le courant du mois de septembre.

L'objectif de cette opération est de réduire la quantité de mégots trouvés dans nos rues. La question du jet de mégot est un problème important auquel nous sommes confrontés dans les endroits de rencontre ou aux abords des commerces, écoles, Horeca...



Il est important de savoir qu'un mégot de cigarette peut mettre jusqu'à 15 ans pour se dégrader. Et lorsqu'il est en contact avec de l'eau, il peut polluer 500 litres d'eau par les substances chimiques qu'il libère.

Ces éléments néfastes, mettant des années à se dégrader, nous sommes confrontés chaque jour à leur vision écœurante jonchant le sol et les avaloirs. Ils polluent et dégradent l'environnement.

Action « rubalise »

Toujours dans le cadre de notre Plan Local de Propreté l'Action

Rubalise » qui vise à traquer les auteurs de dépôts sauvages, avec amende à la clé à commencer en juillet. Si l'agent propreté repère un dépôt sauvage lors de l'une de ses tournées quotidiennes.

Celui-ci sera signalé aux services. Le périmètre sera sécurisé avec une rubalise (Ruban servant à baliser, à délimiter, ou interdire l'accès dans une zone particulière). 48 heures sont laissées aux responsables de l'incivilité pour retirer ces déchets.

Passé ce délai de deux jours, les agents constateurs ouvrent un dossier de sanction administrative. L'enquête commence. Les éléments sont retirés et déposés au Service Environnement pour tri et fouilles (recherches d'indices sur les propriétaires recueillis dans les sacs illégaux). Le responsable, une fois identifié, se voit contraint de payer son délit (jusqu'à 250€).

Action rubalise (Avant-après)



Une première action a été menée en juillet, le dépôt sauvage a été retiré dans les délais



LE GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS EN SEPTEMBRE ?

Les mesures prises pour lutter contre la crise sanitaire de la COVID-19 ont eu pour conséquences de reporter Notre « Grand Nettoyage de Printemps » aux 23, 24, 25 et 26 septembre 2021.

Le Grand Nettoyage de Printemps est devenu une grande mobilisation citoyenne qui vise à sensibiliser les Wallons à la problématique de la propreté publique afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres.

Depuis 2015, le temps d'un week-end, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – se mobilisent autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables ... pour que notre région soit plus agréable à vivre.

Dans une optique de développement durable, il est demandé à tous les participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel dont ils disposent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne commander sur le site lors de l'inscription

que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux venus, un kit de nettoyage composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement.

Vous aussi, vous souhaitez enfiler vos gants pour rendre votre cadre de vie plus propre et dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ?

Créez votre équipe et rendez-vous sur wallonieplus-propre.be pour compléter votre formulaire d'inscription. Cette inscription en ligne vous permettra d'indiquer vos coordonnées de livraison pour recevoir le matériel, mais aussi d'informer votre commune des zones que vous allez cibler.

Attention : La clôture des inscriptions est fixée au 13 septembre.

Genappe s'associe à nouveau au Grand Nettoyage de Printemps afin d'en faire, cette année encore, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Service Environnement
www.genappe.be
environnement@genappe.be
067/79.42.72



COURS D'INFORMATIQUE POUR LES SENIORS

La bibliothèque propose trois nouveaux cours d'informatique à destination des seniors. Ces cours sont dispensés par « Webseniors », spécialisés dans la formation et le coaching informatique pour les seniors.

A vos agendas

Le 24 septembre de 9h à 12h : Je communique avec mon entourage via Whatsapp, Messenger et Facebook (Smartphone Android)

Le 15 octobre de 9h à 12h : J'organise et je partage mes photos numériques (PC Windows)

Le 19 novembre de 9h à 12h : Je découvre plusieurs applications de ma tablette/de mon smartphone (tablette ou smartphone Android)

Les cours sont gratuits et se déroulent dans la salle du Conseil, située à l'Hôtel de Ville. Les normes Covid-19 sont bien entendu respectées – Port du

masque obligatoire. Les inscriptions sont obligatoires et se font auprès de la bibliothèque au 067/79.42.92 ou par courriel à l'adresse bibliotheque@genappe.be . N'oubliez pas votre matériel (Pas de marque Apple)

Informations
Bibliothèque de Genappe
Dumont Virginie – 067/79.42.92 – virginie.dumont@genappe.be

UN CENTENAIRE, ÇA SE FÊTE !

Les bibliothèques publiques fêtent leurs 100 ans ! Pour l'occasion, elles proposent des activités à foison et la bibliothèque de Genappe ne manque pas à l'appel, bien entendu !

Le dimanche 17 octobre, taillez votre crayon, sortez votre plume et voyagez avec nous dans le temps. A l'aide d'anciennes photographies, destination 1921. Votre imagination ira puiser dans les souvenirs de famille ou, qui sait, concoctera de nouvelles histoires...

Plongez avec nous dans cette généalogie imaginaire en compagnie de Fideline Dujou. L'atelier d'écriture est gratuit,

mais la réservation est indispensable.

L'activité se déroulera dans les locaux de la bibliothèque, de 10h à 12h.

Informations

Centre de Lecture publique de Genappe, Virginie Dumont – 067.79.42.92 - bibliotheque@genappe.be





À LA REDÉCOUVERTE DE NOTRE VILLE

Durant cette crise sanitaire, nous n'avons malheureusement pas pu nous déplacer comme nous le souhaitions. Nos activités sportives ont, pour la plupart, été à l'arrêt, ainsi que nos contacts sociaux. Nous avons appris à être chez nous... et un constat intéressant peut être fait : nous avons redécouvert nos lieux de vie ! Genappe est la commune la plus étendue du Brabant Wallon, et il y a donc de nombreuses balades possibles. De plus, elle regorge de monuments faisant un clin d'œil à l'histoire, et elle ne peut être que fière du paysage rural qu'elle offre !

C'est dans cet état d'esprit que se sont associés le Relais du Visiteur et la Ville de Genappe pour réaliser le projet « Cartes postales ».

L'objectif ? Valoriser notre patrimoine, faire découvrir à nos citoyens des coins peut-être encore méconnus de notre belle entité, les inviter à prendre l'air et à se (re)mettre

en marche, seul ou en groupe pour partager un moment convivial.

Concrètement, 4 circuits ont été balisés, et chaque ménage recevra, pour le 1er octobre 2021, une photo d'une vue prise lors de la balade, avec, au verso, une petite explication pour pouvoir la réaliser à votre tour. Si vous souhaitez découvrir les trois autres circuits, pas de panique, ils seront disponibles sous format « cartes postales » à la Ville de Genappe ou encore, sur le site internet du relais du visiteur.

Informations
Justine Servais, joignable au 067/79.42.39 ou encore via mail à l'adresse justine.servais@genappe.be.



ENEZ FAIRE LE TOUR DU MONDE AVEC NOUS !

Vous êtes genappois ? Vous avez entre 45 et 65 ans ? Vous vous mettons au défi. La pandémie Covid n'a pas eu que des effets néfastes immédiats. Par le confinement et le télétravail notamment elle a aussi eu un effet négatif sur notre mode de vie : prise de poids et diminution de l'activité physique ont été 2 conséquences indirectes pour beaucoup d'entre nous.

La sédentarité est reconnue comme le 4ème facteur de mortalité cardio-vasculaire le plus important et peut, à terme, avoir des conséquences très néfastes, a fortiori si elle est cumulée avec d'autres facteurs de risque. Selon une étude publiée récemment, l'inactivité physique serait associée à une augmentation de 24% du risque de maladies cardiovasculaires mortelles, de 16% du risque d'accident vasculaire cérébral et de 42% de risque de diabète.

Le saviez-vous ? La Belgique est le 6^e pays européen avec le temps passé en position assise le plus élevé : 6h 39 min en moyenne ! 22% des Belges passent plus de 8h par jour assis ce qui représente 1/3 de leur vie ! Toutes les tranches d'âge sont concernées par la sédentarité, mais surtout la vôtre, entre 45 et 65 ans. C'est à cette période que le risque d'un événement cardio-vasculaire est le plus élevé, mais c'est aussi un moment de la vie où notre objectif de vie se concrétise : enfants, petits-enfants, loisirs ou voyages, chacun d'entre nous tient à mettre tout en œuvre pour atteindre son but.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) tire la sonnette d'alarme. Elle recommande 150 minutes d'activité physique d'intensité modérée ou 75 minutes d'activité physique d'intensité vigoureuse par semaine, ou une combinaison des deux. Même si rien ne peut plus être

comme avant le 15 mars 2020, il est grand temps de se remettre à bouger : la pratique de l'activité physique est une formidable thérapie non médicamenteuse ! Ses bénéfices sont très larges : cardiaques, respiratoires, métaboliques, articulaires, ralentissement du vieillissement et même prévention du cancer.

Faire une activité physique n'est pas la même chose que faire du sport. Tout est bon pour bouger : Prendre l'escalier, accompagner les enfants à l'école, sortir le chien, jardiner, réaliser des tâches ménagères. Il s'agit de mettre tout simplement son corps en mouvement. Et la manière la plus simple, c'est de mettre un pied devant l'autre et de recommencer. A partir de 4.500 pas par jour vous obtenez un effet protecteur sur votre cœur, c'est démontré. Et le bénéfice augmente avec le nombre de pas ! On parle souvent de 10.000 pas à réaliser par jour : ce n'est pas absolument indispensable d'atteindre ce niveau mais si vous y arrivez, tant mieux !

Pour vous encourager, La Ville de Genappe, en association avec la Maison médicale et avec le soutien de la Ligue Cardiologique Belge et de l'Institut de Recherche du Bien-être, de la Médecine et du Sport Santé, a décidé de créer le Challenge Bougenapp' !



En quoi cela consiste-t-il ? Ensemble, tous les genappois entre 45 et 65 ans, vous allez accumuler un maximum de pas et faire ainsi, du 1er octobre au 30 novembre 2021, le tour du monde en 60 jours !

Comment participer au challenge ?
A compter d'aujourd'hui, téléchargez l'application START'R sur le Play Store ou l'App Store. Renseignez le code d'accès suivant : 1470GE



Inscrivez-vous, c'est simple et rapide ! Une adresse e-mail et un pseudo suffisent. Vous recevrez une confirmation de votre inscription sur l'adresse e-mail que vous avez renseignée. Paramétrez votre téléphone afin qu'il puisse relever l'ensemble de votre activité physique. Commencez votre aventure autour du monde et réalisez votre Bilan Sport Santé. Du 1^{er} octobre au 30 novembre 2021, pour participer au Challenge « Bougenapp, le tour du monde en 60 jours ! » : Cliquez sur l'onglet « Challenge » de votre application, ensuite sur « Découvrir le challenge » et participez au challenge en cliquant sur le bouton + « rejoindre ».

Le petit plus de ce challenge : vous aurez l'occasion de réaliser votre bilan santé avec cette application : parlez-en à votre médecin traitant et partagez avec lui votre bilan. Ce programme Bougenapp' est unique en Belgique ! Innovons et bougeons tous ensemble.

Informations
Service des Affaires sociale : Justine Servais au 067/79.42.39.

INFRASTRUCTURES LUMINEUSES LE LONG DE LA N237

De nombreuses modifications des infrastructures lumineuses le long du tronçon compris entre l'école de Ways et le pont de la RN25 de Bousval vont être réalisées. Vingt-deux luminaires seront ajoutés pour mieux éclairer les croisements de rues, les passages piétons ou les sections qui comportent un habitat dense. Dix-sept luminaires qui ne jouxtent pas d'habitation, qui se

trouvent en rase campagne et/ou hors croisement seront supprimés.

Quatre arbres seront plantés par l'équipe Espaces Verts en remplacement de quatre arbres qui seront abattus, car ils occultent fortement des luminaires. Un arbre sera élagué pour dégager le luminaire qu'il occulte partiellement. Le montant de la dépense s'élève à 11.000 €.



LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be PC ou MAC

optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3 1470 Genappe
www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be
067/77.29.33



POUR L'INFORMATION AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE



BUDGET PARTICIPATIF #2 : 9 PROJETS SÉLECTIONNÉS

Depuis l'année dernière, la Ville de Genappe consacre une part du budget communal à la mise en place de projets d'intérêt général émanant de citoyens. L'objectif est de promouvoir la participation citoyenne en offrant la possibilité à chacun de soumettre ses idées, de les mettre à exécution et de contribuer à la transition environnementale, énergétique et à la récréation de liens sociaux.

Un Comité de sélection dont la composition a été ratifiée par le Conseil communal a été mis en place. Ses membres ont joué un rôle déterminant pour sélectionner les projets. Ce Comité était composé de 6 conseillers communaux (3 pour la majorité et 3 pour la minorité), de 12 citoyens et, avec voix consultative, des représentants des services communaux concernés. Il a vérifié la recevabilité et la faisabilité des projets. Chaque porteur de projet jugé recevable a été invité à présenter son idée devant le Comité qui a réalisé une analyse des projets, les a sélectionnés et a fait une proposition de répartition financière entre chaque projet au Collège communal. Un montant maximum de 15.000€ pouvait être accordé par projet.

Le 11 août 2021, le comité de sélection s'est réuni pour délibérer et faire une proposition de répartition financière entre les projets au Collège communal. Au cours des deux réunions précédentes, chaque porteur de projet a été invité à venir présenter le projet qu'il défendait. Les membres du comité de sélection ont pu poser leurs questions afin d'obtenir des éclaircissements sur l'ensemble des dossiers. Un score de 1 à 10 a été attribué à chaque dossier par chacun des 19 membres ayant une voix délibérative.

Vous avez voté

Du premier juillet 2021 au 15 juillet 2021, les habitants de l'entité de Genappe ont été invités à voter pour un projet parmi ceux jugés recevables. Ce vote citoyen s'est exprimé électroniquement via le site de la Ville à propos des projets jugés recevables par le Comité de sélection. Ces votes ont été comptabilisés par projet pour être ajoutés à la note du comité de sélection selon une pondération de 25% soit 1/4 de la note totale.

A l'issue des discussions relatives aux projets lors de notre troisième réunion, le Comité de sélection a établi la liste définitive des projets sélectionnés et des montants proposés sur base de l'enveloppe budgétaire disponible.

Seule la qualité du projet retenue comptait. Les décisions du Comité de sélection se sont prises par consensus.

LES NEUF PROJETS

Un Repair Café à Genappe

Un subside de 900 € est octroyé au Monty pour l'achat de matériel afin de constituer une boîte à outils qui seront utilisés pendant les Repair cafés.

Infrastructures Carrefour des VTTistes et piétons

Une somme de 3.415 € permettront à l'asbl Le Maillon de faire l'acquisition d'une borne de réparation vélo autonome, de panneaux d'information style « valves » à placer sur le RAVEL et d'effectuer des plantations de petits fruits sur le Ravel à proximité de leur local.

Comment inviter la biodiversité chez soi ?

Le montant de 9.000 € sera octroyé à l'asbl Environnement Dyle pour la construction d'une mare, d'une spirale à insecte, d'un muret en pierres sèches, de nichoirs et l'achat de panneaux didactiques à placer le long d'une promenade autour de la réserve naturelle domaniale :« Les décanteurs de la sucrerie de Genappe ».



La permaculture pour tous

Un subside de 6.655 € est octroyé à l'association de fait "Permaculture pour tous" pour organiser une formation en permaculture à l'attention de maximum 15 participants.

Vivre ensemble au 38

Le montant de 3.540 € permettra au 38 d'acheter du matériel sportif et 2 tables de pique-nique. Ces infrastructures ludiques disposées dans le jardin à l'arrière du Centre culturel permettront d'en faire un lieu public de rencontre et de renforcer la cohésion sociale et les liens intergénérationnels.

Aménagement d'un verger partagé

Un subside de 10.425 € est octroyé à la Copropriété du Pavé Saint Joseph pour acheter du mobilier urbain et effectuer des plantations qui permettront aux nouveaux habitants du quartier de pouvoir partager un espace convivial, avec des arbres fruitiers, des bancs, un pré fleuri. Ceci embellira le bassin d'orage créé au sein du lotissement I Dyle.



Jeux de société

La somme de 750 € permettra à un collectif d'habitants d'acquérir des jeux de société et de « lancer » une dynamique dans notre commune, pour attirer de nouveaux joueurs, les initier aux jeux de société comme les échecs, le scrabble et le jeu de go.

Boîtes aux lettres décorées pour les 1620 maisons de Bousval

Un subside de 4.500 est octroyé aux Amis de Bousval pour engager des formateurs et acheter du petit matériel de peinture. Ce projet vise à la décoration de boîtes aux lettres du village de Bousval afin d'y recréer le lien social, de l'embellir et de l'égayer au sortir de cette longue période de confinement.



SMS - Services de Mobilité intelligents

Un montant de 12.500 € est octroyé à ATM Pro pour la réalisation d'une étude visant à démontrer qu'il y a moyen de réduire drastiquement ses besoins énergétiques, en utilisant au maximum l'énergie renouvelable produite localement et de proposer un modèle de gestion de flux répliquable sur le territoire ayant comme impact une réduction de la demande d'énergie sur le réseau, donc un bilan positif pour le plan climat du territoire. En outre, un budget de 1.500 € sera alloué pour mettre en place la Communication autour du projet en collaboration avec les services communaux.

Le comité de sélection a pris son travail à cœur. La tâche a été ardue vu la qualité des projets. Il a fallu faire des choix entre les projets. Cela s'est fait dans le respect, la bienveillance et le souci de bien faire, de donner à Genappe des nouveaux outils facilement appropriables par le plus grand nombre.

Les montants octroyés ont été décidés en fonction de chaque projet pour permettre soit une première action dans un projet à plus long terme, soit la réalisation totale du projet. Nous souhaitons remercier chacun et chacun pour son engagement et le travail effectué dans le cadre de cet appel à projets. Il nous reste maintenant à les soutenir et les faire vivre pour que chaque citoyenne et chaque citoyen puisse rapidement en observer les réalisations concrètes sur le terrain. Nous continuerons à vous tenir informé du suivi des projets lauréats.



BUDGET PARTICIPATIF #1 : UN RANGE VÉLO SÉCURISÉ

Le premier range-vélo à contrôle d'accès est installé à Bousval. Un projet de "Box vélo", porté par des citoyens de Bousval a été retenu dans le cadre du budget participatif 2020. L'objectif était d'installer un range-vélo sécurisé dans le centre de Bousval afin de promouvoir la mobilité douce et l'utilisation du vélo auprès des habitants. Cet abri permettra à certains d'organiser des trajets avec la possibilité d'entreposer leur vélo dans un endroit sécurisé, pour continuer avec un autre moyen de transport.

Accès au "Box vélo"

Destiné aux cyclistes qui utilisent fréquemment le vélo comme moyen de déplacement et qui ont un besoin réel d'emplacement sécurisé pour une durée moyenne (1h à 1 journée) dans le cadre, par exemple, de déplacements vers les commerces, les infrastructures scolaires ou sportives, les services du village, ou de prendre les transports en commun dans le cadre d'un déplacement intermodal (c.-à-d. visant la combinaison de divers modes de déplacement dont le vélo). Ce range vélo est sécurisé grâce à un contrôle d'accès qui fonctionne par carte magnétique (badge) ou via smartphone (application). Chaque utilisateur a accès à une des 5 places de l'abri sans attribution spécifique et en fonction des places disponibles au moment de l'usage. L'abri est partagé avec d'autres utilisateurs, il n'est donc pas question de s'approprier un emplacement.

Les abris à vélos sécurisés sont collectifs et ne sont pas des coffres-forts. Chaque abonné utilise un système de contrôle d'accès via un badge ou un smartphone. Cela ne veut pas dire que le risque de vol ou de dégradation est réduit à zéro. Chaque cycliste doit impérativement bien attacher son vélo (roue et cadre à un point d'ancrage) avec un bon cadenas. L'abonnement coûte 25€ par semestre (soit 0.13€ /jour) et est

reconduit sur demande uniquement. La fin de validité de l'abonnement mettra fin tacitement au droit d'accès au parking vélos. Le badge sera désactivé dès la fin du contrat. Le/la contractant.e qui dispose d'un badge d'accès est tenu.e de le rapporter à la Ville de Genappe au plus tard 7 jours après la fin du contrat. Au-delà de ce délai, la caution ne sera pas rendue. Une caution de 20€ est demandée afin de couvrir les frais en cas de perte, vol ou détérioration du badge d'accès (si ce dernier est privilégié à l'application smartphone). Dans le cas où la caution est utilisée, une nouvelle garantie sera demandée. Autrement, celle-ci est restituée lorsque le contrat se termine.

Où trouver d'autres range-vélos sur le territoire ?

Dans le cadre de son Plan cyclable la Ville a installé 21 ranges-vélos en vue de favoriser et de sécuriser les déplacements à vélo utilitaires et plus seulement de loisir. Ce sont des « u » renversés qui permettent le stationnement de deux vélos par arceaux. On compte une quarantaine de stationnements supplémentaires qui sont créés. Ils ont pris place à l'Espace 2000 à Vieux-Genappe (3 range-vélos), sur la Grand Place de Genappe (3 range-vélos), à la rue de la Station à Genappe (3) à l'Espace multisport (6 range-vélos), sur la Place Mercurey à Vieux-Genappe (3 range-vélos), à la rue de Nivelles à Houtain-le-Val (3 range-vélos).

Intéressé(e)s ?

Remplissez le formulaire en ligne. Vous serez ensuite contacté par le Service Environnement qui vous informera des aspects techniques de l'utilisation de l'abri sécurisé, son ouverture et sa fermeture. Le Règlement communal est disponible sur www.genappe.be

Informations

Anne-Sophie Swerts : Service Environnement/Mobilité : 067/79.42.29



Votre **agence** immobilière proche de **vous** !

Chée de Bruxelles, 2
1470 Genappe
067 70 07 79
www.cedimmo.be





LES JOURNÉES

Déclic Mobilité

Le vélo au quotidien

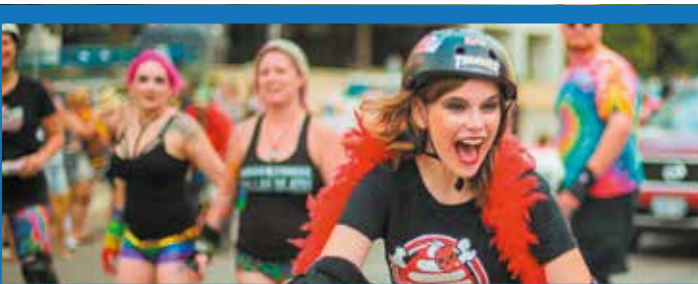
PROGRAMME:

- Bourses aux vélos
- Check-up
- Gravure
- Formation adultes et familles
- Infos et animations mobilité active

GENAPPE 02/10

WWW.PROVELO.ORG/DECLICMOBILITE

Pro Velo



TOUS À ROULETTES !

Rejoignez l'équipe du 38, Carrefour culturel, au Ballodrome de Genappe (rue de la station) pour un tour original dans les rues de Genappe ! Rollers, trottinettes, mono Wheel, chaises roulantes ou vélos... le temps d'une après-midi, les roulettes seront les stars ! Amateurs ou professionnels, enfants, parents ou personnes à mobilité réduite... c'est grâce à vous que cette roller-party deviendra une véritable parade ! Nous vous attendons nombreux... en forme et en fluo !

Programme

13h : Initiation aux rollers (rollers et protections disponibles sur place juste pour l'initiation)
14h : Petite boucle de 3 km, adaptée à tous.
15h30 : Grande boucle de 6km, pour les plus grands.

16h30 : Démo DJ des jeunes de la Maison de jeunes.
17h à 19h : Démonstration de roller professionnels au skatepark de Genappe.
Pour la parade, pensez à prendre votre matériel de protection pour éviter de vous blesser en cas de chute ! La journée sera animée par la radio Ultrason.
Ne manquez pas les autres activités de cette journée placée sous le signe du vélo ! (voir article intitulé 'journée déclic mobilité'.

Renseignements :

Tous à roulettes - Une roller-parade dans les rues de Genappe
Accès libre, gratuit ! Avec la joyeuse complicité de la Ville, dans le cadre de la journée Déclic Mobilité en collaboration avec Pro Vélo et la Province du Brabant wallon.

MOBILITÉ INTERMODALE ET DE PROXIMITÉ

Le Brabant wallon investit pour offrir à ses habitants un territoire à échelle humaine par une mobilité intermodale et de proximité.

Que cela signifie-t-il ?

Pour atteindre cet objectif, des actions d'accompagnement et de promotion vous sont proposées pour rendre possible le changement d'une mobilité traditionnelle vers de nouvelles habitudes en utilisant des alternatives à la voiture individuelle. Cela ne signifie pas "se passer complètement de la voiture", mais nous invite à utiliser le mode le plus adapté, selon nos contraintes et pour chaque déplacement pris séparément. Nos partenaires, les communes et les acteurs de la mobilité travaillent en synergie avec le Brabant wallon pour rendre cela possible.

Et concrètement ?

Les journées Déclic Mobilité sont le meilleur exemple de ce travail collaboratif : Le Brabant wallon finance l'a.s.b.l. Pro Velo afin d'organiser une bourse aux vélos d'occasion et d'offrir aux visiteurs le contrôle technique, le marquage d'un vélo et même des formations pour rouler en sécurité. Autour de ces bourses, vous trouverez toutes les informations et actualités utiles à votre mobilité quotidienne, comme l'action provinciale MobiBW qui permet de tester une mobilité alternative gratuitement pendant un mois.

Venez y rencontrer les associations locales et les services mobilité de votre commune et du Brabant wallon !



JOURNÉE DÉCLIC MOBILITÉ

Le 2 octobre prochain, sur la Place du jeu de balle, rue de la Station à Genappe, la Ville participera à la journée Déclic Mobilité, en collaboration avec Pro Vélo et la Province du Brabant wallon. La Ville souhaite faire la promotion de ce qui existe en termes de mobilité active sur son territoire : itinéraires cyclables, balade à vélo, véhicules partagés et formations... Cette journée doit permettre à toutes et tous de découvrir la diversité des solutions en termes de mobilité. Il s'agit de vivre une expérience à court terme qui pourrait nous inciter à en faire davantage par la suite.

Une bourse aux vélos sera organisée. Elle vous permettra de vendre son ancien vélo ou d'acquérir un vélo d'occasion en étant conseillé par une équipe de mécaniciens. Chacun pourra également vérifier ou graver son propre vélo. La province du Brabant wallon, l'asbl Pro Vélo, les représentants de la zone de police, Auto Motors Share, le Relais du visiteur, la maison des jeunes, l'asbl Chemins 141 tiendront des stands d'information afin de conseiller et répondre aux questions « mobilité » des habitants de Genappe, leur montrer la diversité des solutions pour se déplacer au quotidien (itinéraires cyclables, points-nœuds, véhicules électriques partagés, sentiers de randonnée...).

Nous souhaitons aller à la rencontre du public pour mieux connaître ses besoins et ses questionnements en vue d'améliorer nos services de promotion et de soutien aux usagers d'une mobilité alternative.

Des espaces mobilités douce et/ou alternatives

Un espace d'information et de promotion

Géré par Pro Vélo et la Province du Brabant wallon vous permettra de trouver des réponses à une foule de questions : Que sont les points-nœuds, Quels types de vélo peut répondre à mes besoins ? Comment réaliser mes itinéraires ? Qu'est-ce que les points-nœuds ? Quel équipement prévoir pour mes déplacements à vélo ? Où et quand me former en mécanique vélo ou à la conduite à vélo dans la circulation ? Auprès de qui signaler les problèmes d'infrastructures ? Comment éviter le vol ? Pourquoi faire graver mon vélo ?...

Une bourse aux vélos

Une bourse aux vélos, un contrôle technique et un service de gravure des vélos seront gérés par Pro Vélo. Afin de donner une seconde vie à un vélo ou simplement pour une question de budget, de plus en plus de personnes se tournent vers le « seconde main ». Pro Vélo organise des bourses aux vélos depuis de nombreuses années. Ces événements rencontrent, à chaque édition, un franc succès. Les particuliers sont invités à apporter les vélos qu'ils n'utilisent plus et Pro Vélo s'occupera de la vente en prenant une commission de 10%. Les acheteurs et les vendeurs apprécieront les conseils des mécaniciens présents sur place. Cela permet d'acheter et vendre au juste prix. Les participants pourront faire graver sur leur vélo leur numéro de registre national et de se prémunir du vol de leur vélo. Des mécaniciens sont présents pour effectuer d'éventuels ajustements (gonflage de pneu, réglage de selle, huilage, etc.).

Deux modules de formation

Dispensés par Pro Vélo : « Ma Ville à Vélo » et une formation familiale. Le premier module durera deux heures (10h à 12h). Lors de cette courte formation, les participants auront l'occasion de revoir certaines règles et infrastructures spécifiques destinées à faciliter le déplacement à vélo. Ils testeront les bons comportements à adopter sur voirie et lors de franchissement de carrefours variés. Ils pourront ainsi intégrer quelques bons réflexes de base en tant que cycliste pour mieux appréhender la circulation, se sentir en sécurité et poursuivre leur route ...

Le second module, de deux heures également (10 à 12h), permettra aux les participants d'apprendre à se déplacer sur la voirie en famille en toute sécurité.

Un espace proximité

La Commune et les partenaires locaux dont la zone de police, l'asbl Chemin 141, le Relais du visiteur occuperont un troisième espace. Un dernier espace sera tenu par Auto Motors Share qui assurera la promotion des 2 véhicules électriques partagés et nous présentera quelques véhicules équipés des motorisations de demain.

La radio Ultrason nous accompagnera pour animer le site et réaliser de nombreuses interviews qui

seront diffusées en direct sur les ondes.



Cette journée sera une formidable occasion de découvrir les modes de déplacements de demain qui essaient sur le territoire de notre entité, c'est également une nouvelle opportunité de sortir de chez soi et de recréer des liens avec les autres. À la suite de la crise sanitaire et l'ensemble des mesures qui en ont découlé, nous sommes nombreux à avoir ressenti du mal-être. Les relations humaines ont particulièrement souffert et nous sommes tous désireux de pouvoir nous retrouver. De nombreuses associations de l'entité ont dû mettre leurs activités entre parenthèses, le contact avec le public s'est effiloché. Le Collège communal souhaite résolument inscrire cette journée dans le cadre de Genappe en avant.

Programme

8h à 10h : Dépôt des vélos pour la bourse par les particuliers
9h à 13h : vente des vélos à la bourse, check-up, gravure, stands de la Province, de la Ville et des partenaires locaux
13h à 13h30 : récupération des vélos non vendus à la bourse
Deux formations (adultes et familles) auront lieu parallèlement à cet événement, de 10 à 12h.
Dès 13h00, le Centre culturel, la Maison des jeunes (Bug-1) et le Relais du Visiteur proposent une Roller Parade : "TOUS À ROULETTES".

Mesures Covid

Afin d'organiser cette journée dans les meilleures conditions, nous avons besoin de votre aide. Le masque ne sera pas obligatoire à l'extérieur mais, il sera recommandé lorsque les distances entre les personnes ne pourront être garanties (attroupement). Outre la distanciation, les mesures d'hygiène telles que le lavage des mains restent de mise. Du gel hydroalcoolique sera disponible sur le site.



HANDICONTACT : TRANSPORT EN AVION



Tous les mois, le PCS propose un sujet relatif aux aides apportées aux personnes handicapées. Ce mois-ci, parlons des transports en avion.

Dans les pays de l'Union européenne, les compagnies aériennes et les aéroports doivent veiller particulièrement aux besoins des personnes en situation de handicap et des personnes à mobilité réduite.

Les règlements européens leur garantissent un certain nombre

de droits, notamment : le droit à la non-discrimination lors de la réservation d'un vol ou de l'achat d'un billet d'avion ; le droit de voyager sur un pied d'égalité avec les autres passagers (sauf pour des raisons motivées de sécurité) ; le droit d'être informé des règles de sécurité appliquées par les transporteurs aériens ; le droit à une assistance dans les aéroports (au départ, à l'arrivée, en transit) et à bord des avions ; le droit de transporter gratuitement deux pièces d'équipement de mobilité.

Les règlements européens en matière de droits des personnes handicapées et à mobilité réduite

au niveau des transports aériens sont également applicables aux pays de l'Association Européenne de Libre Echange (AELE) concernés par ce type de transport : l'Islande, la Norvège et la Suisse.

Informations
Découvrez nos informations complémentaires sur www.genappe.be (Rubrique Handicap, handicontact). Contactez Justine Servais, votre agent Handi-contact à l'Administration communale : 067/79.42.39 - : justine.servais@genappe.be.



SORTEZ LES TABLES ET LES CHAISES !

La fête des Voisins aura lieu le 10 septembre 2021 ! Événement convivial par excellence, il permet d'apprendre à mieux connaître les personnes qui vous entourent, de sortir des 4 murs de votre maison pour discuter finalement, avec les personnes qui partagent votre quotidien de manière anodine !

En participant à cette journée, vous participez à la création du lien social et améliorez le vivre-ensemble, le sentiment de sécurité et d'appartenance à une collectivité, à une communauté dont vous êtes le pilier !

La Ville de Genappe, en collaboration avec l'asbl « Immeuble en fête », souhaite

participer à cette activité afin de favoriser les échanges et la mixité dans les différents quartiers de l'entité !

Une personne relais est à votre écoute pour vous faciliter les démarches administratives et vous aider à organiser au mieux cette fête. Elle propose également des affiches, invitations adaptées, café, craies etc... pour votre projet dans votre quartier !

Informations
Services des affaires générales : Justine Servais : 067/79.42.39 - justine.servais@genappe.be. Attention ! Tout événement doit se dérouler dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



NOS DEUX VOITURES PARTAGÉES

Voici près d'un an, en collaboration avec Auto Motors Share, nous avons mis deux voitures partagées à disposition de toutes et tous à la rue de la Station.

Ce système de partage existe déjà dans de nombreuses grandes villes en Belgique. C'était toutefois une nouveauté en Région wallonne pour une Ville de la taille de Genappe. Depuis, il semble d'ailleurs que nous ayons fait des émules puisque d'autres villes et communes s'inspirent de ce projet. Nous ne sommes pas encore nombreux à être habitués à partager notre voiture : chacun préfère de loin avoir et utiliser la sienne quitte, parfois, à rester bloqué de longues heures dans des embouteillages.

Le système de voitures partagées à des fins privées connaît

pourtant une popularité surprenante sur notre territoire.

Les 2 voitures partagées sont disponibles 24 h/24 à la rue de la Station au centre de Genappe. Chacun peut réserver le véhicule en quelques clics via l'application « Share Mobility » et payer la durée et le nombre de kilomètres parcourus.

Le système de voitures partagées permet aux personnes n'ayant pas besoin d'un véhicule quotidiennement de ne pas en acheter, mais de pouvoir en partager un en fonction de leurs besoins.

Cela permet de réduire le nombre de voitures en circulation sur nos routes et donc de résoudre certains problèmes de parking, d'embouteillages, et de diminuer ainsi les émissions qui en découlent (CO2, particules fines).

Partager des véhicules électriques, cela permet aux personnes qui n'ont pas les moyens de se payer un véhicule propre d'accéder à plus de mobilité.

Les conditions d'utilisation sont très simples.

Ces 2 véhicules sont accessibles par tout un chacun depuis octobre 2020.

Le 2 octobre prochain, des représentants d'Auto Motors Share seront présents de 9h00 à 13h00 dans le cadre de la matinée Déclic Mobilité. Ils feront découvrir les véhicules et l'application qui permet de les louer.

Informations
Service Mobilité : 067/79.42.65
info@genappe.be
www.genappe.be



INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK
[FACEBOOK/VILLEDEGENAPPE](https://www.facebook.com/VILLEDEGENAPPE)

À NOUS LA CULTURE

Genappe met en place l'article 27 pour ses citoyens.

L'association « Article 27 » lutte pour faciliter l'accès et la participation à la vie culturelle pour toute personne vivant sur l'entité de Genappe et qui se trouve en situation sociale et/ou économique difficile. Celle-ci réduit le coût, favorise et encourage la participation à certaines activités sur l'entité. Elle travaille avec un réseau d'opérateurs culturels et sociaux.

La Ville de Genappe a réalisé un partenariat avec l'ASBL il y a maintenant quelques années.

Pour se procurer ces tickets, il faudra s'adresser directement aux associations qui s'occupent du/des projet(s) culturel(s) qui vous intéressent. Celles-ci réaliseront une demande à la Ville de Genappe si elles la jugent justifiée. Cette offre est réservée aux citoyens de Genappe et constitue un petit coup de pouce pour les foyers ayant éprouvant certaines difficultés financières.

Durant ces dernières années, énormément de tickets ont été distribués dans le but de garantir un accès à la culture pour tous

au moyen d'un ticket permettant d'assister aux spectacles ou aux animations culturelles pour 1,25 euro. Nos associations partenaires sont le Centre Culturel, la Maison des Jeunes, l'AMO Tempo, CEC Les Lez'Art...et tant d'autres !

Informations
Justine Servais - 067/79.42.39 ou justine.servais@genappe.be.





Les Jardins de Quentin

Création & aménagement de jardins

- Terrassement et nivellement
- Allées de garage et chemins d'accès
- Terrasses et abords de piscine
- Murets de soutènement et escaliers
- Clôtures et palissades
- Taille, élagage et abattage
- Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be



PASCAL FOCHE SATO FRELONS GUÊPES

Actions anti-nuisibles

0475/958.654
Plus de 30 ans d'expérience



CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- Arnould Chloé de Baisy-Thy
- Camus Mélia de Baisy-Thy
- Cornelissen Alexandre de Baisy-Thy
- De brouckere Robert de Bousval (décédé le 18/04/2021)
- Dedobbeleer Charly de Ways
- Desmons Emma de Loupoigne
- Dubray Elyne de Ways
- Huts Joséphine de Bousval
- Lebrun Zecchini Achille de Houtain-le-Val
- Salak Nino de Bousval
- Sypsteen Van der veken Sasha de Bousval
- Steen Joren de Houtain-le-Val
- Thomas Mairesse Colin de Bousval

MARIAGES

- Stoefs Dorian et Mme Alarcon Zarate Paola de Vieux-Genappe
- Lefebvre Arthur et Mme Lheureux Estelle de Bousval
- Degryse Jérôme et Mme Ceniccola Anne de Bousval
- Barbaix Christophe et Mme Reid Sabrina de Bousval
- Hemelhof Nicolas et Dubru Sarah de Bousval



PROPRIÉTAIRE D'UN CHIEN OU D'UN CHAT ? AIDEZ-NOUS À VOUS RETROUVER !

Depuis le 1^{er} mai, pour se conformer à la réglementation RGPD (Règlement général sur la protection des données), les coordonnées du propriétaire qui se trouvent sur la puce d'un animal ne sont plus visibles par tout quidam... et par la Police non plus. Les seuls à y avoir accès sont les refuges et les vétérinaires.

Cela ne semble pas problématique... Sauf si l'animal s'échappe. Si nos services de police le retrouvent, ils doivent alors contacter dogID, un vétérinaire ou un refuge. Mais ils sont difficilement joignables le week-end, jours fériés, en soirée ou durant la nuit. Cela est déjà arrivé plusieurs fois. Vous trouverez le formulaire d'ex-

plication sur les sites dogID.be ou catID.be. Il faudra vous munir d'un lecteur de carte d'identité. Vous n'en avez pas ? Votre vétérinaire peut autoriser l'accès à vos données pour vous.

Si votre chien se perd, nous vous le ramènerons au plus vite. Aidez-nous à vous aider.

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

**CENTRE FUNERAIRE
SNEESSENS**

(Entrée par la Plaine Communale)

**Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe**

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be

Tél : 067/79.13.03

UN NOUVEAU GUIDE (ATL)

Le guide des activités extrascolaires de Genappe est arrivé il y a quelques jours dans votre boîte aux lettres.

Le guide des activités extrascolaires 2021-2022 contient des renseignements qui vous permettront, à vous parents, de découvrir des lieux suscep-

tibles d'accueillir vos enfants avant et/ou après l'école et/ou durant les congés scolaires.

Les activités proposées aux enfants peuvent être culturelles, sportives, artistiques, ludiques, créatives, tels que la peinture, le bricolage, le théâtre, le basket, les balades

à la découverte de la nature... Bref, toutes activités qui impliquent du mouvement, de la variété, de la diversité et stimulent le développement global de l'enfant !

Le guide des activités extrascolaires 2021-2022, également disponible sur www.genappe.be.



©TristanScarnière



C'EST LA RENTRÉE À L'ACADÉMIE

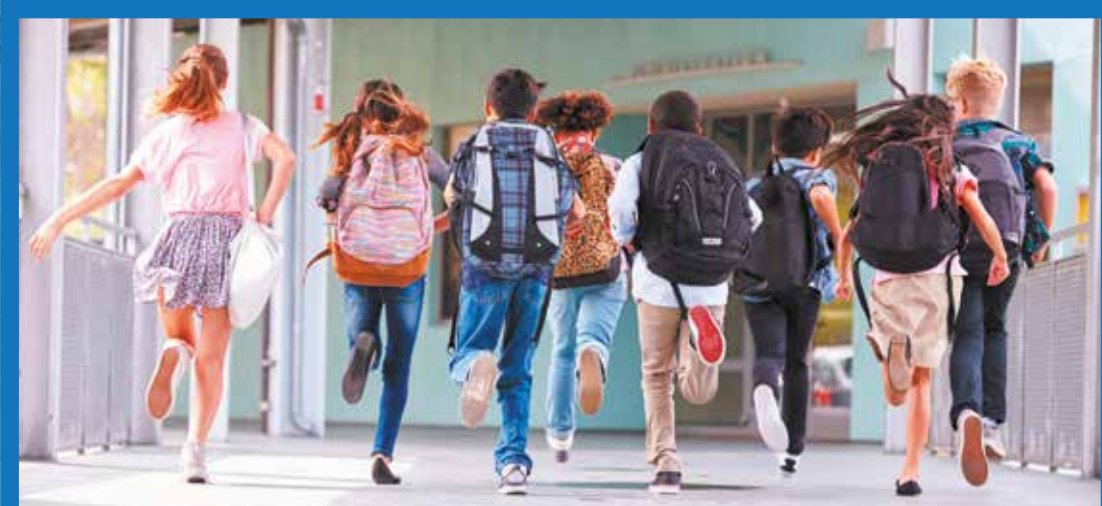
Chaque année, l'académie de Genappe vous propose une large palette de disciplines artistiques : Formation musicale, Apprentissage d'un instrument (Accordéon, Clarinette, Flûte traversière, Guitare, Percussions, Piano, Trompette, Saxophone, Violon, violon-alto, violoncelle, Ensemble instrumental, Histoire de la musique, Chant d'ensemble),

Danse classique, danse jazz, Diction, art dramatique, atelier théâtral.

Vous rêvez de danser, de jouer la comédie ou d'un instrument de musique. C'est tout à fait possible à Genappe. Ces cours sont proposés à tous, jeunes ou moins jeunes, à prix démocratique.

Alors, ne rêvez plus et inscrivez-vous. En septembre, tous les jours de la semaine de 15h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Informations et inscriptions
Espace 2000 17 - 1470 Genappe
- 067/79.42.96
academie@genappe.be - www.academiedenivelles.be



EN ROUTE VERS UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 !

Après deux mois de vacances estivales, ce mercredi 1er septembre il était l'heure pour les enfants, les enseignants et le service d'accueil extrascolaire de reprendre le chemin de l'école. Pour certains, notamment pour nos nouveaux petits écoliers entrant en classe d'accueil ou en 1^{er} maternelle ce fut une toute nouvelle aventure. Il n'est pas évident pour un enfant d'intégrer pour la première fois la grande école. Mais nous sommes convaincus que tous nos élèves se familiariseront très vite avec leurs nouveaux camarades ainsi qu'avec leur nouvelle maîtresse ou leur nouveau maître. Nous savons que les enfants sont très heureux de se faire de nouveaux copains ou de retrouver leurs amis. Pour d'autres, déjà habitués au lieu, ce fut le moment de franchir une nouvelle étape en intégrant une classe supérieure, mais aussi de rencontrer leur nouvelle institutrice ou leur nouvel instituteur.

Plusieurs travaux ont été effec-

tués ou sont à venir dans les diverses implantations scolaires

Ecole de Baisy-Thy
Au cours de l'année, deux classes ont été carrelées. Deux nouvelles classes ainsi qu'un bloc sanitaire avec WC pour PMR sont prévus. Les sanitaires des classes primaires seront rénovés grâce à subside de la fédération Wallonie-Bruxelles.

Ecole de Bousval
La toiture vient d'être isolée et rénovée. Un plafond permettant une résistance au feu a été posé dans les classes maternelles. Les peintures et l'électricité dans les classes seront rénovées.

Ecole de Loupigne
Un dossier pour le remplacement et l'isolation des toitures est prévu dans le budget 2022.

Ecole de Houtain-le-Val
Une pompe à chaleur a été installée. Le remplacement des sols en Lino leone dans une classe est au planning de l'année en cours.

Ecole de Vieux-Genappe
Un pavillon a été placé dans le jardin pour la création d'une nouvelle classe de primaire. Le remplacement d'une partie des châssis est également au programme
Ecole de Ways
Le local de sieste pour les petits sera remis à neuf dans le courant de l'année scolaire.

Nous mettons tout en œuvre pour que nos écoles soient des lieux d'accueils conviviaux, rassurants et distrayants. Chaque étape de la vie scolaire apporte son lot d'apprentissage, d'expérience et d'initiation. Après une année particulièrement difficile, nous espérons enfin pouvoir vivre une nouvelle année scolaire plus prospère, pleine d'activités, de fêtes à l'école, d'apprentissages fructueux et de partage. Toutes nos équipes sont ravies de tous vous retrouver pour vivre tous ensemble et le plus sereinement possible une belle aventure scolaire 2021-2022 !

L'ÉCOLE DE BAISY-THY S'AGRANDIT

Chaque année, le Collège consacre une part du budget communal à l'entretien, la rénovation ou l'extension des bâtiments de ses 6 implantations scolaires.

Cette année, c'est l'école de Baisy Thy, qui se dote de 2 classes primaires supplémentaires et de sanitaires, le tout d'une surface de 150m² pour un budget de 346.766,41 € TVAC. En effet, c'est l'école qui accueille le plus d'enfants dans notre commune : elle comptait 343 enfants répartis

dans les classes maternelles (138 élèves) et primaires (205 élèves) pour l'année scolaire 2020-2021.

On y pratique l'enseignement en immersion néerlandophone à partir de la 3^{ème} maternelle. Le chantier a débuté le 1^{er} septembre et devrait se terminer d'ici la fin de l'année. Toutes les mesures de sécurité ont été prises pour que le chantier n'entraîne pas de danger pour la sécurité des enfants et des enseignants.



C'EST LA RENTRÉE À L'ÉCOLE DES DEVOIRS

Si vous n'avez pas la possibilité d'aider vos enfants à réaliser leurs devoirs ? Si vous souhaitez recourir à l'aide de professionnels ? L'école des devoirs est faite pour vous.

munale 2, Genappe de 15h à 18h. Prix 10 €/mois. La reprise des activités est prévue à partir du lundi 13 septembre : les lundis, mardis et jeudis scolaires de 15h15 à 17h.

Grâce à L'Arc-en-Ciel, reconnue et agréée par la Communauté française, la Ville de Genappe propose aux enfants un accompagnement dans l'accomplissement de leur devoir, de la première à la sixième primaire. Elle propose à la fois des activités de soutien scolaire et des activités d'animations qui contribuent à l'épanouissement des enfants.

Inscriptions
Les parents sont invités à inscrire leurs enfants lors de la permanence organisée le jeudi 9 septembre dans les locaux de la maison Galilée sis Plaine com-

Informations
Virginie Limon - Coordinatrice ATL à l'administration communale : 067/79.42.44 - virginie.limon@genappe.be

Nos volontaires sont des personnes retraitées et expérimentées qui ont suivi une formation pour pouvoir encadrer vos enfants de manière adéquate.



Pattyn
Garage-GENAPPE

RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71
www.garage-pattyn.be Garage Pattyn Genappe



UNE DÉLÉGATION FRANÇAISE À GENAPPE

Le week-end des 2-3-et 4 juillet 2021, la Ville de Genappe a accueilli M. Denis Deroux, maire de Baternay et sa délégation de cyclistes.

Pourquoi cette visite ? Remontons un peu le temps. Le village de Baternay, dans la Drôme, est le lieu de naissance d'Ymbert de Baternay (1428-1523), qui accompagna le Dauphin Louis lors de son exil au château de Genappe. Âgé de 18 ans, il laissa tout tomber et entra au service du futur roi comme valet de chambre. Louis XI le récompensa pour ses services et lui attribua titres (conseiller, diplomate et argentier) et capitaineries tout au long de son règne. Ymbert servit ensuite Charles VIII, Louis XII et François Ier.



Louis XI (1423-1483)

Il s'éteint le 12 mai 1523 à Montrésor (Indre-et-Loire) où il s'était retiré tout en exerçant encore des activités au service de François Ier. Depuis 3 ans, les aventuriers suivent à vélo les traces de ce seigneur depuis le lieu où tout a commencé pour rejoindre Montrésor. C'est ainsi que, pour 2021, ils ont choisi Genappe comme point de départ.

Le but de l'initiative est de créer de nouveaux liens amicaux et de belles aventures, ce que la Ville a accepté en collaboration avec le Cercle d'Histoire. Après échanges par mails et vidéoconférences, le projet s'est concrétisé.

Bien équipés et vaccinés, les participants ont rallié notre

ville le vendredi 2 juillet en mobilhome ou en voiture avec les vélos dans les bagages. Après installation au gîte de la Tourelle, ils ont été reçus officiellement par Monsieur le bourgmestre Gérard Couronné et Madame la 1ère échevine Stéphanie Bury en charge entre autres des jumelages, ainsi que par quelques membres du collège et du conseil communal. Les discours, empreints d'une certaine émotion et de bonne humeur, les échanges de cadeaux, la remise des maillots aux couleurs de Baternay et de Genappe (pour les deux, bleu et jaune) se sont succédés et les hôtes ont fait plus amples connaissances autour du verre de l'amitié.



Ymbert de Baternay

Le soir, nos nouveaux amis se sont rendus au centre sportif pour assister au match des « Diables rouges » et déguster de délicieuses frites (une demande de leur part...). Le samedi 3, ils ont visité la « Maison de l'Histoire et du Patrimoine » et assisté à une présentation historique sur l'origine du duché de Brabant, les ducs ainsi que sur le château par Renaud Lecat. L'après-midi, le maire a donné une conférence très instructive sur le destin de ce Dauphinois. La journée s'est terminée au gîte autour d'un repas franco-italien.

Et le dimanche 4, tout le groupe a pris le départ pour le périple de 650 km en faisant étape à Hollain-Merlin, Bray s/Somme, Clairly-Saulchoix, Dargies, Le Lude, Rillé, Bridoré et finalement Montrésor. Belle parenthèse dans cette période difficile.

« TOUJOURS ENSEMBLE POUR PLACE AUX ENFANTS »

Le 16 octobre 2021, l'univers des adultes s'ouvre aux enfants de 8 à 12 ans !

« Place aux Enfants » est une activité ludique et pédagogique. Le temps d'une journée, petits et grands ont l'occasion de découvrir de nombreuses activités culturelles et professionnelles présentes au sein de l'entité, ce, par le biais d'une multitude de parcours proposés.

Comment participer à cette aventure ?

Les formulaires d'inscription et les parcours seront distribués dans toutes les écoles primaires de Genappe dès le mois de septembre. Ils seront également disponibles à l'Administration communale et à la Bibliothèque. Les inscriptions seront clôturées le 4 octobre, date limite !

Nous recherchons des « Passe-murailles »

Ces personnes accompagnent et encadrent les enfants pendant la journée pour les véhiculer, les guider dans leurs questions, stimuler leur intérêt et leur attention, partager avec eux les découvertes ... et en profiter aussi personnellement. Nous lançons donc un appel aux bonnes volontés pour soutenir ce projet en étant « Passe-muraille » le temps d'une journée !

Informations

Claire Trassaert, Service des Affaires générales, au 067/79.42.43
« Place aux enfants » est un événement organisé par la Ville

de Genappe avec le soutien de la Province du Brabant wallon et de la Fédération Wallonie – Bruxelles.

INONDATIONS DU MOIS DE JUILLET

Un déluge s'est abattu sur la Belgique à la mi-juillet de cette année. Atterrés, nous avons assisté aux scènes inimaginables qu'on vécues plusieurs communes de la région liégeoise et plus près de chez nous aux inondations de plusieurs communes du Brabant wallon, de Court-St-Etienne à Grez-Doiceau, en passant par le centre d'Ottignies et de Wavre. A Genappe, nous avons eu beaucoup de chance ! Nous avons surveillé de très près le niveau de la Dyle qui n'est pas sortie de son lit, ni à Loupoigne, ni dans le centre de Genappe, ni à Ways, mais bien à Noirhat.

Nous avons peut-être eu moins de précipitations que chez nos voisins et les ouvrages de lutte contre les inondations que nous avons mis en place depuis les inondations de 2012 et de 2016 ont sans doute joué leur rôle et contribué également à éviter la

catastrophe. Nos équipes d'ouvriers ont été aider leurs collègues et les habitants de Court St Etienne et de nombreux citoyens de Genappe ont manifesté leur solidarité par de nombreux dons en faveur des sinistrés. Nous les remercions tous chaleureusement.

Malgré ce bilan plus que positif au regard de ce qui s'est passé ailleurs, nous avons également connu des coulées de boue venant de certaines terres de culture et certains d'entre vous ont peut-être malgré tout à déplorer des caves inondées ou des dégâts dans les jardins. Si c'est votre cas, une déclaration à votre assureur s'impose. Genappe est reprise dans la liste des communes sinistrées établie par la Région Wallonne. Cela permet aux personnes sinistrées de faire appel au fonds des calamités pour obtenir un dé-

dommagement pour des biens meubles ou immeubles qui ne sont pas couverts par l'assurance. Sont visés par exemple : les biens immeubles extérieurs (abri de jardin fixé sur une chape en béton, mur de soutènement, terrasse carrelée ...), les voitures d'au moins 5 ans qui ne sont pas couvertes par une assurance omnium ou mini-omnium, les vélos ...

Si cela vous concerne, vous devez introduire votre demande via le formulaire adéquat avant le 30 novembre 2021, accompagné de photos et de la preuve de votre déclaration de sinistre auprès de votre organisme assureur. Vous trouverez plus d'information sur le site internet : interieur.wallonie.be, par mail à adresse.calamites.interieur@spw.wallonie.be ou par téléphone au 081/32.32.00.



**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE**

